

# L'EQSP veut former des assistants à l'éleveur face à la PPA

L'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) a entrepris de former des intervenants pour jouer le rôle « d'assistant à l'éleveur », advenant un cas de peste porcine africaine (PPA) ou de toute autre maladie animale exotique sur une ferme du Québec. Il s'agit d'un élément clé du plan de mesures d'urgence de la filière porcine. L'EQSP souhaite bâtir un réseau d'assistants qui couvrirait toutes les régions du Québec.



Martin Pelletier, coordonnateur de l'équipe québécoise de santé porcine.

Une première formation, livrée par vidéoconférence en janvier, visait à sensibiliser des intervenants du secteur porcin, potentiellement intéressés à agir comme « assistant à l'éleveur », sur les différents aspects que comportera une intervention sur une ferme en cas de suspicion ou de confirmation de la présence du virus.

L'assistant serait présent dès le début du signalement, notamment pour agir comme agent de liaison entre l'EQSP et l'éleveur et aider celui-ci à rencontrer les exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Lors d'un signalement, l'ACIA est la première à se présenter sur les lieux, après avoir été avisée par l'éleveur ou son médecin vétérinaire praticien qui doit obligatoirement lui déclarer la maladie afin d'effectuer les tests pour confirmer la maladie et circonscrire la ferme et le cheptel. La peste porcine africaine est l'une des 12 maladies porcines déclarables en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*.

### L'ACIA première intervenante

L'ACIA est la première intervenante dans toute la gestion de l'éclosion. En vertu de la *Loi sur la Santé des animaux*, le rôle de l'ACIA consiste notamment à prévenir l'introduction de maladies animales au Canada et à enrayer les maladies animales qui peuvent affecter la santé des humains (zoonoses) et qui risquent d'affecter la santé et la productivité des élevages domestiques.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), pour sa part, appuie l'ACIA selon les modalités convenues entre les deux. Il voit entre autres choses au respect des exigences environnementales liées à l'élimination des animaux morts.

L'EQSP, de son côté, a la responsabilité d'appuyer l'ACIA, d'assurer la coordination avec la filière et d'appuyer les éleveurs. Dès l'enquête initiale à la ferme, l'EQSP verra à :

- Envoyer un assistant à l'éleveur à la ferme.
- Mobiliser la cellule de crise, l'équipe des communications et l'équipe de dépeuplement et d'élimination des animaux.
- Aider l'éleveur à la collecte d'information pour l'ACIA notamment.
- Transmettre un avis pour une biosécurité rehaussée (protocoles de l'EQSP) aux éleveurs situés dans une zone de 10 km qui ne sont pas en quarantaine. Envoyer un message à tous les éleveurs et intervenants de la filière porcine québécoise pour une restriction des déplacements dans une zone donnée après les mises en quarantaine de l'ACIA.

Pour obtenir de l'assistance, l'éleveur devra s'autodéclarer à l'EQSP, sinon celle-ci ne pourra pas savoir quel site de production est concerné par une suspicion ou une confirmation de maladie déclarable. Contrainte par la loi actuelle de protection des renseignements personnels, l'ACIA ne pourra lui révéler l'identité de la ou des fermes concernées. L'éleveur pourra contacter directement l'EQSP, mandater son médecin vétérinaire de le faire ou utiliser la ligne d'urgence des Éleveurs de porcs du Québec à cet effet (1 866 218-3042).

### Des étapes cruciales à venir

« Les prochaines étapes consisteront à proposer une stratégie de réduction ordonnée du cheptel et de gestion des surplus de produits en situation de fermeture des frontières. Il faudra aussi obtenir un consensus des partenaires de la filière et valider la participation des abattoirs pour les porcs sains en surplus avec l'approbation de l'ACIA. On identifiera par ailleurs une stratégie d'aide financière gouvernementale, car il faudra des ressources financières significatives pour aborder les enjeux cruciaux. On devra s'assurer d'une cohérence entre la stratégie québécoise et les initiatives à l'échelle canadienne. L'élaboration d'un plan d'urgence implique des centaines d'éléments, dont certains demandent quelques heures de travail, mais d'autres des mois de travail. Heureusement, le travail progresse bien, mais il reste beaucoup à faire pour un plan d'intervention complet », a expliqué Martin Pelletier, coordonnateur de l'EQSP.

### Le retraçage au coeur des enjeux

M. Pelletier a également expliqué que le retraçage du virus était un enjeu important, car la détermination de la propagation de la maladie sert à mettre en place les mesures de contrôle qui permettront son éradication et, dans l'intervalle, à délimiter d'éventuelles zones géographiques de contrôle, nécessaires à une potentielle reprise des exportations.

C'est à l'Agence canadienne d'inspection des aliments que revient la responsabilité de diriger les activités de retraçage. L'EQSP, avec la collaboration du CDPQ, participera à la collecte d'information auprès des partenaires afin de la transmettre à l'organisme fédéral selon ses priorités. « Un retraçage efficace est dans l'intérêt de tous les partenaires de l'industrie afin d'aider à limiter les impacts par un meilleur contrôle de la propagation de la maladie », souligne le coordonnateur de l'EQSP.

## Biosécurité et registre détaillé

Enfin, le médecin vétérinaire Ghislain Hébert, membre de l'EQSP, a réitéré la nécessité de maintenir des règles de biosécurité élevées, particulièrement en situation d'urgence sanitaire. Le suivi rigoureux des protocoles sur les fermes, dont la tenue d'un registre détaillé des visiteurs et des déplacements, est d'ailleurs de la plus haute importance pour contribuer, non seulement au retraçage de la PPA, mais également à la limitation de sa propagation. ■



Ghislain Hébert, vétérinaire et membre de l'Équipe québécoise de santé porcine.

**Gestal**

**ROBUST**

**JYGA Technologies**

La solution pour tous vos équipements sous un même toit!

- Cages
- Niches à porcelets
- Lignes de soigneurs
- Murs d'enclos
- Mangeoires
- Etc.

Soumission gratuite  
Contactez-nous!

418-836-7853  
[www.jygatech.com](http://www.jygatech.com)

212375